

PORTRAIT DE MEDIATEUR

YOYO MAEGHT, QUAND LA PASSION DE L'ART REJOINT CELLES DE LA JUSTICE ET DE L'ÉQUITE

PAR LE CENTRE EQUI-T | 30 NOVEMBRE 2020

Tout est affaire de conviction et d'engagements chez Yoyo Maeght. Après une enfance privilégiée qu'elle a racontée dans un livre ¹, cette petite-fille du célèbre éditeur et galeriste Aimé Maeght auquel on doit notamment d'avoir créé la Fondation Maeght à Saint-Paul-de Vence, a d'abord été elle-même une galeriste de renom avant de s'imposer comme une organisatrice et commissaire d'exposition d'art moderne reconnue sur la place.

Cette chef d'entreprise autodidacte assumée est avant tout une entrepreneuse dans l'âme qui a enseignée à Drouot Formation et désormais à la Sorbonne, où elle doit évangéliser ses étudiants sur la dure réalité des comptes prévisionnels d'une galerie d'art, ou encore les conséquences d'une caution bancaire personnelle...

"Je dois aussi faire comprendre à certains que le monde de l'Art fait rêver qu'ici le chaland n'existe quasiment pas et que tout est affaire de carnet d'adresses que l'on a su ou pas se constituer. Si l'on prend l'exemple d'une galerie, celle-ci va fonctionner de façon effective autour de ses expositions, soit à peu près quarante jours par an. On considère dans le métier que vous devez à chaque fois avoir vendu au moins 50% de l'exposition la veille ou le jour du vernissage. Par contre, les charges fixes fonctionnent bien 365 jours par an".

Dans son parcours, Yoyo Maeght s'intéresse ensuite à la Justice. D'abord comme conseiller prud'homal puis comme Juge au Tribunal de commerce de Paris où elle restera en fonction quatorze ans.

" Dans ces deux fonctions, j'étais avant tout curieuse d'apprendre des échecs et réussites des autres. La passion de la Justice, le souci de la juste application d'un texte de loi dont chaque mot et chaque virgule ont été soigneusement pesés par leurs rédacteurs, sont venus ensuite au fur et à mesure de mon parcours judiciaire. C'était aussi pour moi une façon de restituer au pays ce qu'il avait su apporter à mon grand-père qui était pupille de la Nation "

Au Tribunal de commerce, Yoyo Maeght sera successivement juge en chambre de contentieux à la 1^{ère} chambre, juge en chambre des sanctions commerciales, puis présidente de chambre de procédures collectives où elle aura à connaître de nombreux dossiers de redressement et de restructurations.

Sa découverte des modes amiables de règlement des litiges remonte à l'époque de ses fonctions prud'homales : *" Je me suis intéressée aux audiences de conciliation préalables, obligatoires aux prud'hommes. A l'époque, c'était considéré par tout le monde comme une sorte d'accessoire à la mise en état qui dans la réalité n'intéressait personne. Au grand désespoir du greffe j'ai décidé de renvoyer à chaque fois que l'employeur, même représenté, était absent, jusqu'à obtenir la comparution en personne pour inciter les parties à trouver un terrain d'entente, de préférence sur le siège. Et ça a marché de nombreuses fois ! "*

¹ La Saga Maeght, Robert Laffont

Au commerce, comme juge-rapporteur mais aussi comme juge-commissaire de procédures collectives, Yoyo Maeght s'intéresse à nouveau à ces modes amiables : *" J'avais découvert qu'en audience de juge-rapporteur, le litige avait tendance à apparaître plus simple et plus limpide si les parties en personne étaient présentes, en accompagnement de leurs avocats. Ces audiences-là étaient généralement constructives, elles ouvraient souvent de réelles perspectives. De là bien sûr la recherche de la conciliation des parties qui rentre dans la mission naturelle du Juge "*.

Son intérêt pour les solutions négociées trouve aujourd'hui son prolongement naturel dans la médiation d'affaires.

" Aujourd'hui il est devenu indispensable d'offrir aux entreprises un cadre sécurisé et très confidentiel pour mener au mieux et avec une méthode adaptée des médiations économiques. L'intérêt d'un dirigeant d'entreprise n'est pas de se disperser sur des procédures judiciaires mais au contraire de se libérer pour mettre tout son esprit créatif au service du métier de l'entreprise ".

© EQUI-T

<https://equi-t.eu>